



## COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la  
convocation :  
16 septembre 2021

### Séance du 23/09/2021

Membres en  
exercice :  
10

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-trois septembre, à 18 heures 30, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :  
8

**Présents** : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Sandra BIANCARELLI, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ, Christian MICHEL, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :  
8

**Représentés** :

**Excusés** : Dominique ARCIDIACONO, Patrick CLAUDE

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Michel HERNANDEZ

### Délibération n°D\_2021\_051

#### Révision générale du Plan Local d'Urbanisme : choix du bureau d'études

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que dans le cadre de la procédure de révision générale du Plan Local d'Urbanisme, une consultation a eu lieu le 2 août 2021 auprès de 4 bureaux d'études, avec remise des offres au plus tard le vendredi 3 septembre 2021 à 12h.

A l'issue de cette consultation, 3 bureaux d'études ont transmis une offre de prix. La commission d'appels d'offre, réunie le 13 septembre 2021, a procédé à l'analyse des offres.

Compte-tenu des critères des critères de sélection qui étaient les suivants :

- prix de la prestation 60%
- valeur technique 40%
  - \* délais suivant planning d'exécution (20%)
  - \* références (20%)

La commission d'appel d'offres a choisi le bureau d'études ALPICITÉ, dont le siège social est situé à GAP (05), pour un montant de :

- \* prix tranche ferme 30 212.50€ HT
- \* prix tranches conditionnelles
  - OAP 1 250.00€ HT
  - CDPENAF 1 350.00€ HT

**Vu** le choix de la Commission d'Appel d'Offres en date du 13 septembre 2021,



**Le Conseil municipal**, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

2021 - 104

- **CHOISIT** le bureau d'études ALPICITE comme bureau d'études dans le cadre de la révision générale du PLU,
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer l'acte d'engagement avec le bureau d'études ALPICITE

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Paul DEORSOLA



RF
DIGNE LES BAINS (A H P)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 28/09/2021
004-210401097-20210923-D_2021_051-DE